



Association Nationale des Assesleurs
des Tribunaux Pour Enfants



PARCOURS APPROFONDI DE LA DELINQUANCE DES MINEURS À DESTINATION DES ASSESSEURS TPE

Année 2025

Durée : 1 an

APPEL À CANDIDATURE

L'ENM a la volonté d'aider à la formation de tous les partenaires judiciaires qui œuvrent au quotidien dans un rendu de justice de qualité et éclairée.

Ainsi, elle propose aux assesseurs désireux d'approfondir leurs connaissances en matière de délinquance juvénile, de suivre un **parcours de trois sessions** consacrées à la construction de la personnalité des adolescents et à la bonne prise en charge de leur passage à l'acte.

Les places offertes sont **limitées à 5 assesseurs**. L'ANATPE enregistre toutes les demandes d'inscriptions avec CV + lettre de motivation puis transmet les dossiers à l'ENM qui choisira les 5 candidats retenus. L'ANATPE n'intervient pas sur les critères de choix.

Le programme de ce parcours comporte **2 formations obligatoires + 1 formation au choix** par année, soit 3 sessions au total :

Deux formations obligatoires :

- Enfance délinquante : repenser nos réponses 16 au 19 juin 2025 (4 jours)
- La construction de la personnalité – adolescence : 12 au 14 novembre 2025 (3 jours)

Une formation au choix (à indiquer dans le formulaire de candidature) :

- La désistance : Du 17/11/2025 au 19/11/2025 (3 jours)
- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent du 19 au 23 mai 2025 (5 jours)
- Les addictions du 19 au 23 mai 2025 (5 jours)
- La criminologie : données scientifiques et justice pénale : du 03 février au 7 février 2025 (5 jours)
- Trauma et pratique judiciaire, à Roubaix, dates à déterminer (3 jours)